

COMMUNIQUÉ

Vienne, le 10 septembre 2021

À Vienne (Autriche), l'APF avec l'UIP et les parlements du monde unis contre le terrorisme, la radicalisation et les discours de haine

Dans le cadre du Protocole d'accord trilatéral signé en mai 2019 entre l'Union interparlementaire (UIP), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a été invitée à prendre part au premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme qui s'est tenu à Vienne (Autriche) le 9 septembre 2021.

Cette importante réunion, qui a rassemblé les législateurs du monde entier pour la première grande réunion parlementaire internationale en présentiel depuis plus de 18 mois, a été coorganisée par l'UIP et le parlement autrichien. Elle a été précédée de la cinquième conférence mondiale des présidents de parlements dont les travaux ont abouti à l'adoption d'une résolution prônant une solidarité mondiale plus efficace.

A l'occasion de deux panels, le Secrétaire général parlementaire de l'APF, **Jacques Krabal**, a rappelé le rôle fort des parlements francophones dans la prévention de la radicalisation, et leur engagement dans la lutte contre toutes les formes de criminalité et de propos haineux. Il affirme que 'comme un virus, le terrorisme est une menace qui nous concerne tous' et souligne la détermination commune des assemblées membres de l'APF à avoir une approche inclusive efficace. Inclusive entre les parlements et les exécutifs et transparente vis-à-vis des priorités retenues et des moyens humains, matériels et financiers alloués.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org

Il a également fait part, dans le cadre de l'Appel en faveur du Sahel lancé à l'issue du Sommet, des initiatives menées depuis une dizaine d'années par l'APF et, notamment, de l'Accord de partenariat signé en 2020 avec le Comité interparlementaire du G5 Sahel, en indiquant que la réponse au terrorisme ne peut qu'être concertée et globale : éducation, formation, droits de l'Homme, notamment des femmes et de la jeunesse.

Pour l'APF, la démocratie et la bonne gouvernance sont indissociables de l'Etat de droit, tout comme la diversité ethnique, culturelle et religieuse et l'universalité des valeurs sont le fondement de la paix durable. L'APF a ainsi réaffirmé solennellement et officiellement sa mobilisation pour rendre effectif et efficace l'Appel des parlementaires en faveur du G5 Sahel et invite à la coalition de toutes les organisations et institutions internationales pour lutter contre le terrorisme.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org